
Programme de Formation

REDRESSEMENT-Le contentieux et la refacturation

Contenu pédagogique



Objectifs

A l'issue de la formation, l'apprenant sera capable d'analyser, en toute autonomie, les cas de redressement des dossiers usagers en soins externes et hospitalisation (Sanitaire et médico-social) afin de valoriser la refacturation.



Public visé - Niveau Avancé

Gestionnaires Bureau des entrées et de facturation



Prérequis

Aucun



Description

- Consolider les termes autour de la facturation
- Le contexte d'un redressement
- Les étapes du contentieux d'un dossier
- Gestion des redressements sur l'exercice comptable en cours
- Gestion d'un redressement "Produit à Recevoir"



Modalités et délais d'accès

Le service formation ou le commanditaire de l'établissement adresse par voie de mail ou sur notre formulaire Web la demande de préinscription du/des apprenant(s). A la charge du commanditaire de prévenir son service formation, lorsqu'il initie seul la demande auprès de Numih France. A l'issue de la validation de l'expression des besoins et de la date de réalisation, une convention est envoyée au service formation et/ou le commanditaire. La convention signée par l'établissement confirme la contractualisation de l'action de formation et l'inscription des apprenants.

A réception de la demande de pré-inscription, Numih France contactera le commanditaire sous 30 jours. La date d'entrée en formation sera convenue entre les parties et contractualisée dans la convention de formation.

Pour plus de précisions, merci de consulter le « Livret d'Accueil Stagiaire » disponible sur cette page (en haut à droite).



Modalités pédagogiques

Formation basée sur une alternance de théorie et de pratique.





Profil formateurs

Spécialiste du domaine Patient



Moyens et supports pédagogiques

A la charge de Numih Campus

- Support pédagogique
- Travaux pratiques basés sur **dh patient** ou **PASTEL** : Mise en situation sur l'environnement de production ou sur l'environnement de formation

A la charge de l'établissement qui accueille la formation

- Accès internet
- Etablissement autonome : Accès à l'environnement de formation et/ou production
- 1 PC par participant + 1 PC formateur avec les mêmes accès
- Vidéoprojecteur
- Paperboard



Compétences visées

- Analyser les cas de contentieux et rejets de différents débiteurs de la régularisation
- Appliquer les différentes modalités de redressement et refacturation



Modalités d'évaluation et de suivi

En amont de la formation :

- Recueil des besoins des apprenants afin de disposer des informations essentielles au bon déroulé de la formation (profil, niveau, attentes particulières...).
- Auto-positionnement des apprenants afin de mesurer le niveau de départ

A la fin de la formation :

- Auto-positionnement des apprenants afin de mesurer l'acquisition des compétences.
- Evaluation sur quiz
- Evaluation par le formateur des compétences acquises par les apprenants.
- Questionnaire de satisfaction à chaud afin de recueillir la satisfaction des apprenants à l'issue de la formation.
- Questionnaire de satisfaction à froid, selon contexte, afin d'évaluer les apports ancrés de la formation et leurs mises en application au quotidien.
- Attestation de fin de formation envoyée à l'apprenant



Informations sur l'accessibilité

Pour toute situation de handicap à prendre en compte, veuillez contacter nos référentes

Emmanuelle VALANT (site de Toulouse), ou Rozenn COTTO (site de Rennes)

Par mail à l'adresse de l'organisme de formation ou par téléphone au 05 34 61 50 00 afin d'étudier la solution adaptée à votre besoin.

Organisation

***Durée de la formation*****7 heures*****Modalité d'organisation*****Présentiel*****Nombre de participants*****Minimum : 1****Maximum : 8*****Tarification (Net de taxes)*****INTER (par participant)
0,00 €****INTRA
1 412,00 €**